

Chapitre 14

Et après ?

*Les dilemmes d'une recherche sensible chez soi.
Une question de responsabilité*

Emery MUSHAGALUSA MUDINGA

1. Mener sa recherche dans des environnements violents : introduction au contexte

La littérature est riche en exemples sur la manière de collecter les données (Grawitz, 2000 ; Duschene & Haegel, 2008), de mettre les acteurs en confiance, de faire la rupture entre les connaissances de base de terrain et la réalité offerte par la recherche (Quivy & Van Campenhoudt, 2011 ; Beaud & Weber, 2003 ; Henry *et al.*, 1966 ; Sanford, 2006), de veiller à sa sécurité et à celle des gens avec lesquels le chercheur collabore (Ansoms, 2012 ; Davidson, 2004) et d'assurer l'anonymat des enquêtés (Davidson, 2004 ; Ansoms, 2012 ; Fuji, 2008 ; Sluka, 1995). Très peu, en revanche, nous est renseigné sur la manière de mener la recherche sur des thèmes « sensibles » en « milieux sensibles » et sur des « acteurs sensibles » dans un milieu constituant à la fois l'espace de vie social du chercheur, mais aussi celui où il mène sa propre carrière. Expliquant la manière dont elle avait mené sa recherche dans un environnement conflictuel et, partant, très risqué, Yamuna Sangarasivam (2001 :95) introduit son article en ces termes :

Rien dans ma formation académique ne m'avait préparée aux défis méthodologiques auxquels j'ai été confrontée pendant que je faisais ma recherche de terrain dans un contexte de guerre. Aucun séminaire doctoral ou universitaire ne m'avait enseigné les « méthodes sur le champ de bataille » ; aucun atelier scientifique n'avait offert les « techniques de recherche appropriées pour les chercheurs, les terroristes et autres autochtones-indigènes ».

La littérature et les cours universitaires semblent peu aborder cette question pourtant cruciale dans le cadre des recherches contemporaines. Pourtant, de plus en plus de chercheurs effectuent des recherches dans des environnements où ils exposent leur vie, celle des collaborateurs ainsi que celle des interviewés (Sriram *et al.*, 2009 ; Ansoms, 2012). Ils

sont ainsi obligés d'inventer des manières de faire, de vivre et de survivre dans de tels environnements tout en s'assurant de faire aboutir leurs recherches. Menées dans ces environnements conflictuels, ces recherches ne sont pas toujours sans conséquences. Dans certains pays, c'est l'État lui-même qui constitue une menace à la recherche, surtout lorsque celle-ci est jugée dangereuse à ses yeux. Je fais surtout allusion ici aux élites gouvernementales qui président au fonctionnement de l'État. Dans son ouvrage intitulé *Les risques du métier. Trois décennies comme chercheur-acteur au Rwanda et au Burundi*, Filip Reyntjens (2009) fait un récit de trois décennies de travail difficile où il a souvent été victime d'une pression « politique » par des acteurs étatiques. Susan Thomson, quant à elle, affirme avoir été placée en « rééducation » par l'État rwandais afin de l'amener à comprendre ce qui était permis et ce qui était défendu au Rwanda (Thomson, 2009).

La source de menace à la recherche peut provenir d'acteurs individuels, comme des élites locales qui pensent que leurs intérêts sont ou seraient menacés par celle-ci. Elle peut tirer sa source d'acteurs collectifs comme, par exemple, des groupes armés, des groupes socio-économiques, des structures politiques ou idéologiques (Chatzifotiou, 2000). La menace peut être liée à une situation d'insécurité généralisée, aux « stéréotypes culturels », à la « distance sociale » entre le chercheur et les individus sur lesquels porte la recherche (Ansoms, 2012 ; Adenaike, 1996 ; McCurdy, 1996). Ces types de menaces apparaissent tout au long du processus de recherche et partent de la collecte des données à leur publication, voire longtemps après la publication des résultats (Thomson, Ansoms & Murison, 2013).

Cependant, bien que tous les chercheurs soient exposés au danger dans ces environnements violents, la situation est beaucoup plus compliquée pour les chercheurs locaux qui sont des *insiders* par rapport à leur milieu d'étude. Non seulement la recherche pourrait leur nuire, à eux, à leurs collaborateurs et interviewés, mais elle risque surtout d'affecter négativement leurs familles et amis, pourtant extérieurs à celle-ci. Ces chercheurs sont donc susceptibles de vivre une situation de menace permanente. Quand peuvent-ils prétendre être hors de danger ? Quand les menaces cessent-elles pour eux ? Peut-être devraient-ils éviter des sujets qui les exposent ? Ou bien devraient-ils s'y prendre autrement ?

La question à laquelle ce papier s'attelle est de savoir comment travailler sur des sujets sensibles dans son propre milieu sans se nuire, nuire à ses propres réseaux, à ses proches et à sa propre carrière. Je voudrais faire prévaloir l'idée selon laquelle la recherche est d'abord une question de responsabilité personnelle du chercheur et de capacité à prendre de bonnes décisions. En d'autres termes, même s'il reste nécessaire d'y recourir, aucun outil technique, aucune stratégie bureaucratique ne peut remplacer les capacités personnelles du chercheur à gérer les risques sur le terrain. Bien qu'il faille prévoir des outils et

stratégies bureaucratiques en amont, le chercheur doit développer en aval des attitudes et aptitudes personnelles susceptibles de l'aider à s'adapter au contexte et à trouver des solutions bien adaptées à chaque circonstance.

Pour soutenir mon propos, le présent article mélange réflexions et incidents personnellement vécus. J'aborde en premier lieu la nécessité de construire des réseaux personnels dans un milieu de recherche violent. En deuxième lieu, je démontre l'importance de l'élaboration d'un plan de sécurité personnel du chercheur qui renseigne sur le déroulement pratique de son terrain et lui permet d'être localisé en cas de danger. Troisièmement, je montre la place de l'auto-présentation du chercheur et de la présentation de ses recherches dans la création ou la mitigation des incidents dans un milieu marqué par un conflit violent. Enfin, j'aborde l'intérêt d'une stratégie bien réfléchie de publication et de diffusion de ses recherches. Je me positionne contre toute publication précoce des résultats et trouve naïf de croire que tout est nécessairement publiable. Ces réflexions valent aussi bien pour le chercheur *insider* que pour le chercheur *outsider*. Au cours de l'exposé, j'essaierai de montrer à quel niveau le chercheur local est spécialement plus concerné. Le présent article se base sur une expérience professionnelle et de recherche de plus de huit années dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), caractérisé par des violences continues depuis les années 1990. Il puise surtout principalement dans mes recherches doctorales et les différents terrains effectués dans le cadre de ma thèse au Sud-Kivu depuis 2012.

2. Sensibilité, opportunité et construction des réseaux

2.1. Contexte de mes recherches doctorales, rapport au passé professionnel et souci de changement

Je travaille sur l'accaparement des terres par les élites locales en territoire de Kalehe au Sud-Kivu, dans l'Est de la RDC. Cette partie du pays est connue pour être l'un des territoires où l'insécurité règne suite à une longue histoire de conflits ethniques et en raison de la présence de groupes armés. Les conflits ethniques contribuent à y détériorer les relations entre les groupes ethniques présents, alimentant la suspicion et la méfiance quotidienne entre eux. Sur le plan foncier, divers acteurs sont impliqués dans des conflits d'accès à la terre et des conflits liés à la gestion des ressources naturelles de manière générale. Les élites locales sont des acteurs importants dans ces conflits et s'appuient sur les bases ethniques, le pouvoir politique, économique, social ou militaire pour accaparer les terres. Tenter de traiter de ces conflits revient à s'exposer, étant donné que l'on touche vraisemblablement aux intérêts de ces acteurs. Pour important que le sujet paraisse, se pose la

question de la manière d'en parler sans s'exposer à des menaces directes ou indirectes. Comme acteur et natif du milieu, ayant travaillé pendant plus de trois ans avec les communautés sur des sujets de transformation de conflits et de cohabitation pacifique, parler des questions qui touchent le territoire dont je suis issu constitue pour moi une contribution au changement de la situation. Cependant, mon enthousiasme à traiter des conflits fonciers en vue de contribuer au changement est loin d'être anodin. Certains acteurs sont dérangés par cette recherche dès lors qu'elle semble gêner leurs intérêts tandis que d'autres la voient comme une opportunité pour comprendre les dynamiques foncières et démasquer les accapareurs. Les anecdotes de mes premiers séjours de recherche permettront de montrer la nécessité du respect des règles éthiques et la culture de la responsabilité du chercheur, d'un côté, mais j'insisterai, de l'autre, sur l'importance d'un travail en amont et la culture de l'idée selon laquelle les menaces à la recherche sont imprévisibles, constantes et spécifiques selon que l'on est un chercheur *insider* ou *outsider*. J'expose quelques cas dans lesquels j'ai été confronté à des obstacles, des dilemmes et des menaces, individuellement ou en équipe, et comment ils se sont décantés.

2.2. Théorie des réseaux et utilité dans la recherche en milieux dangereux

Pour remettre mes différentes expériences dans un cadre théorique bien précis, j'ai choisi de partir du concept de « réseau » ou *network*. Le réseau se définit comme « un ensemble d'individus concrets qui sont membres de divers systèmes de groupes et catégories unis » (Mitchell, 1973, p. 21). Il est constitué, selon Borgatti et Halgin (2011), par « un ensemble d'acteurs ou de nœuds reliés par un ensemble de liens d'un type spécifique notamment par exemple les relations d'amitié » (2011, p. 2). Dans la même ligne, Kapferrer (1973) constate que, « dans un réseau, les individus sont soit directement soit indirectement liés au regard d'un profit ou d'un intérêt donné qui constitue leur focus » (1973, p. 84). Cette vision de Kapferrer rejoint celle selon laquelle les liens entre les individus dans un réseau peuvent être formels ou informels (Granovetter, 1985 ; Uzzi, 1996) et souvent basés sur des alliances stratégiques (Eisenhardt & Schoonhoven, 1996 ; Powell, Koput & Smith-Doerr, 1996) au sein de la structure sociale. Sans s'opposer à ces visions, Bourdieu fait plutôt prévaloir le concept du capital social pour expliquer le fonctionnement du réseau dans une structure sociale. Ce qui fonde un capital social "is not what you know but who you know" (Gauntlett, 2011, p. 2). Ce dernier est même défini par Bourdieu comme « une somme de ressources réelles ou virtuelles résultant pour un individu ou un groupe de la vertu de posséder un réseau de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissance et de reconnaissance mutuelles » (Bourdieu & Wacquant, 1992, p. 119). Ainsi donc, dans une structure sociale, le réseau joue un rôle dans la production et la

canalisation des informations qui peuvent permettre à ses membres de prendre des décisions ou d'éviter des dangers. Le réseau social est donc, en ce sens, un mécanisme de protection de ses membres. Owen-Smith et Powell (2004) renforce cette idée en montrant que le réseau joue trois rôles essentiels : source et canal d'information, signalement et certification des statuts et, enfin, un rôle d'influence sociale.

Ceci dit, lorsqu'un chercheur est inséré dans un réseau social local et que ses liens avec les autres nœuds (membres du réseau) de la structure sont forts, ceci ne lui épargne pas pour autant des risques éthiques. Il peut toujours les rencontrer, mais la probabilité de se tirer d'affaire est beaucoup plus grande. Un des exemples illustratifs ici est mon séjour de recherche, en 2011, à Numbi, un village des hauts plateaux de Kalehe, où un agent de renseignement nous (une collègue chercheuse et moi-même) fit obstruction en exigeant de participer à tous nos entretiens avec les acteurs, vu, selon lui, la sensibilité de nos recherches. En effet, nous travaillions sur des conflits fonciers qui opposaient des Hutu à des Tutsi, et ces derniers avec les autochtones, au sujet de l'accaparement de terres lié au retour des réfugiés tutsi. Comme nous devions à la fois procéder à des entretiens individuels et à des *focus groups*, notre stratégie était de constituer des groupes ethniques homogènes, dans un premier temps, avant d'organiser des *focus groups* de catégories socio-économiques hétérogènes. Nous avons déjà expliqué cette démarche et son importance aux autorités locales (le chef de poste d'encadrement administratif et le chef de poste de police) en présence de cet agent de renseignement. Les autorités locales n'avaient pas trouvé d'inconvénients dans notre manière de procéder.

Cependant, alors que nous venions de finir le premier entretien avec deux leaders de la communauté Hutu, cet agent de renseignement vint nous dire qu'il souhaitait être présent à chacun de nos entretiens, faute de quoi nous devrions arrêter la recherche. J'avais refusé en lui disant que notre recherche n'était pas dangereuse et qu'elle était connue de ses responsables, mais aussi qu'au nom de la liberté d'expression des interviewés, nous préférons arrêter nos recherches que de l'associer dans la démarche. Dans un endroit sans réseau téléphonique ni réseau routier, connu pour son insécurité et très éloigné de la ville (hauts plateaux), et connaissant la dangerosité des services de renseignement, nous avons passé une nuit perturbée. Tôt le matin, nous apprîmes que l'agent avait effectué une marche de trois heures à pied pour aller téléphoner à ses supérieurs basés au chef-lieu de Kalehe. Il leur avait dit qu'il suspectait notre recherche, notre méthode et notre manque de coopération. Contre toute attente, ses supérieurs lui dirent qu'ils me connaissaient et que le travail que je faisais ne comportait rien de grave, mais s'inscrivait dans le cadre de la transformation des conflits. Il n'y a que sous cette assurance que l'agent nous laissa travailler sans plus s'ingérer. En effet, ses supérieurs me connaissaient déjà comme acteur

engagé dans la transformation des conflits. Alors que je travaillais pour une organisation locale, j'avais déjà noué de bonnes relations avec eux et les avais impliqués dans le processus de construction de la paix au niveau local. Sans ces liens, je n'ose imaginer ce qui nous serait arrivé à cet endroit.

Au cours de la deuxième mission, la même situation s'est produite au carré minier de Koweit, à Nyabibwe, où l'accès nous fut interdit par des acteurs miniers, membres des coopératives en conflit, à qui, la veille, nous avions expliqué notre recherche. Appuyés par un autre groupe de creuseurs assez violents et quelques agents des services des mines, ils nous empêchèrent, sur un ton très dur, de faire des interviews sur le site ou de prendre des photos. Comme ma collègue était *muzungu* (blanche), ils se montrèrent encore plus catégoriques en disant que les Blancs qui venaient sur ce site minier avaient toujours des agendas cachés. Ils disaient en avoir eu des exemples par le passé. Personnellement, ils s'adressaient à moi en disant que je n'étais pas différent de « ceux qui trahissaient le pays ». Après de vaines discussions et négociations qui durèrent une heure environ, j'ai téléphoné à l'administrateur du territoire avec qui je collaborais depuis longtemps avec mon association locale et qui connaissait la nature de nos recherches. Ce dernier donna l'ordre de nous laisser libres de faire nos recherches. Son appel vexa les acteurs qui nous empêchaient l'accès au site. Même si, finalement, nous avons pu récolter nos données, nous savions que les personnes vexées constituaient une menace pour nous. Aussi, dans la soirée, nous avons pris contact avec certains d'entre eux, partagé un verre et échangé, pour lever le malentendu et en faire des personnes-ressources. Par contre, il faut savoir que la situation a souvent été beaucoup plus complexe et que, parfois, partager un verre ne suffisait pas. Un chercheur travaillant dans un environnement sensible et confronté à ce genre d'obstacles devra apprendre à être créatif et à inventer des stratégies durables en fonction des cas.

À travers ces exemples, le rôle de mon ancien réseau a été visible et m'a permis de poursuivre les recherches. En revanche, posséder un réseau ne peut être un prétexte pour minimiser les risques ou s'exposer. Une analyse de contexte et un plan de sécurité (développé plus loin) sont toujours importants pour le chercheur. Mieux vaut prévenir des embrouilles que présumer qu'on est toujours capable de s'en tirer. En plus, dans certains endroits, comme Numbi décrit dans l'exemple précédent, on n'est pas en mesure de communiquer ou de contacter ses réseaux suite à l'absence d'une infrastructure routière ou de téléphonie ou encore lorsqu'il s'agit d'une prise en otage brusque et brutale. Le chercheur doit apprendre à s'adapter à l'environnement qu'il rencontre et à prendre des décisions bien pensées pour gérer ces défis éthiques. Le réseau reste nécessaire, mais ne suit pas

toujours partout. Certains réseaux peuvent aussi avoir un pouvoir limité au sujet de certains défis que nous rencontrons comme chercheur. D'autres défis se posent dans un contexte où personne ne peut nous localiser pour relayer l'information. C'est la raison de la nécessité de l'élaboration d'un plan de sécurité par le chercheur, plan qui permet de suivre son itinéraire et de pouvoir alerter en cas de suspicion d'un éventuel danger.

3. En amont : l'élaboration d'un plan de sécurité

Un travail de prévention réalisé en amont est toujours nécessaire avant de se déplacer dans des endroits à conflits violents. J'ai parlé de l'importance de la construction des réseaux, mais il s'avère que ces derniers ont des limites selon le contexte et les types de défis qu'on rencontre. D'où la nécessité d'un plan de sécurité. Dans la littérature, très peu d'outils concrets sont disponibles au sujet de la préparation en amont du chercheur. Certains chercheurs, qui ont pourtant connu des situations difficiles, racontent leur expérience comme si tout se passait automatiquement et facilement. Pourtant, les challenges sont souvent si nombreux, multiformes et complexes qu'ils nécessitent un certain travail en amont.

Parlant de son cas, Susan Thomson expose qu'en amont, elle a dû travailler avec des comités d'éthique pour défendre sa recherche, ce qui lui permettait à la fois la validation de l'université, mais aussi du gouvernement rwandais (Thomson, 2013). Cependant, en dépit de l'importance des comités éthiques, la faiblesse de ceux-ci réside notamment dans le fait qu'ils ne contrôlent pas grand-chose au niveau de la sécurité du chercheur, moins encore au niveau de celle de ses informateurs. En outre, quand bien même ils auraient le mandat de valider la recherche ou de défendre et protéger le chercheur, leur intervention reste limitée en pratique et ne viendrait que tardivement, à l'exemple des sapeurs-pompiers ou de la police qui interviennent après que les dégâts aient eu lieu. Comme l'avance Sluka (1995, p. 277), « les dangers peuvent être gérés à travers la prévoyance, la planification et l'habileté du chercheur à manœuvrer ».

M'appuyant sur cette position, je considère que la sécurité du chercheur relève d'abord de sa propre responsabilité. Il doit élaborer un plan de sécurité que je définis comme un outil technique renseignant sur ses mouvements dans la zone où il travaille, afin de permettre à ses proches et ses responsables académiques de pouvoir intervenir en cas de besoin en se basant sur les consignes du plan. Meyer (2007, p. 59-61) propose quelques outils de gestion des risques à l'usage des institutions et des chercheurs, qu'il résume dans ce qu'il appelle des *Decision-Making strategies*. Tout en étant d'accord avec lui sur certains éléments et tout en tenant compte de la flexibilité de chaque outil, selon moi, un plan de sécurité devrait comprendre :

- *l'en-tête* de l'université ou de l'institution avec laquelle on travaille ;
- *les noms du chercheur et des collaborateurs* (s'il y a lieu), avec toutes leurs coordonnées ;
- le nom et les coordonnées d'un *point focal sécurité* : il s'agit d'une personne désignée par le chercheur et à qui le chercheur confie la responsabilité première de suivre et gérer ses mouvements et d'entrer en contact avec tous ses autres contacts en cas de besoin. Il peut s'agir d'un membre de la famille, d'un collègue, d'un collaborateur direct. Tout dépend du chercheur. Mais cette personne doit avoir la capacité de gérer les éventualités, notamment mener les contacts utiles pour trouver une solution en cas de problème. Il est plus pratique de se choisir un « point focal sécurité » parmi des collaborateurs de confiance locaux. En avoir par exemple un en Belgique alors qu'on travaille en République démocratique du Congo serait moins rationnel ;
- *les objectifs de la recherche* ;
- *la description du contexte de la zone* donnant les détails de sécurité. Cette description doit *analyser les risques* possibles et la probabilité qu'ils adviennent (élevés, moyens, faibles) ;
- *le programme détaillé* : dans un tableau, indiquer les lieux, nombre des jours, dates à chaque endroit, etc. ;
- *l'itinéraire* : indiquer le parcours à suivre. Les points importants sur le parcours doivent être signalés (cités, parc/forêt, centre important) ;
- *la présence d'institutions importantes* sur le parcours : poste de police, bataillon de l'armée, milices, hôpital. Ceci permet de savoir qui peut être contacté en cas de nécessité ;
- *numéros de téléphone importants pour la sécurité* : promoteur, collègues, famille, services de sécurité, journalistes, organisations de droits humains, ambassade ;
- *les points d'évacuation en cas de danger* : présence d'aéroport, d'autres routes ou passages, pays voisins ;
- *un kit médical* : le chercheur doit indiquer qu'il en a prévu un ;
- *un téléphone chargé* et, si possible, des batteries de réserve et du crédit de communication. Le chercheur doit tout faire pour être joignable dans les endroits où le réseau existe. Ne pas communiquer peut faire paniquer les collègues et les responsables qui le suivent dans ses mouvements. Au niveau de la communication, *le chercheur doit communiquer (particulièrement à son point focal sécurité) sa position actuelle à*

chaque point important où il se trouve. Le matin, à midi et le soir, il doit absolument communiquer avec son point focal sécurité ;

- *la description des logements* : préciser la présence des hôtels, des maisons d'accueil : le chercheur doit communiquer où il va loger. Il doit bien choisir ses hôtels et réduire au minimum les risques d'insécurité. En fonction de la situation, le chercheur peut être obligé de changer d'hôtel et décider d'aller ailleurs. Dans ce cas, il doit le communiquer à son point focal sécurité ;
- *autres aspects importants* : il s'agit de toute observation particulière sur l'ensemble de la mission,
- la signature du plan de sécurité par le chercheur et, si possible, le point focal sécurité.

Bien que ces éléments soient indispensables, il faut savoir que cet outil reste flexible. Meyer (2007, p. 59) considère que

les risques ne seront jamais planifiés en dehors de la recherche, mais l'utilisation de son expérience personnelle ainsi que le recours à une littérature substantive pour développer les stratégies de prise des décisions peuvent aider le chercheur à gérer les risques qu'il rencontre.

Le plan de sécurité joue un rôle de prévention et permet, en cas de problème, que l'information parvienne à ceux qui peuvent intervenir en temps opportun. Il ne devrait cependant pas être considéré comme la seule solution aux risques que peut rencontrer le chercheur. De nouveau, les capacités personnelles sont les facteurs les plus importants dans la gestion des risques, notamment l'aptitude à improviser en s'adaptant au contexte présent. Cependant, elles n'excluent pas le rôle essentiel de la prévention qui est un travail en amont que tout chercheur doit faire. « Les stratégies du chercheur doivent tenir compte des dynamiques de pouvoir, de l'évolution du contexte et des choix des possibles dans une situation donnée » (Meyer, 2007, p. 59).

La possession de cet outil bureaucratique ne doit pas aveugler le chercheur. Le plan de sécurité est très intéressant, mais n'est rien d'autre que préventif. Son rôle est de permettre aux collègues ou responsables de localiser le chercheur, par exemple, en cas d'enlèvement, de savoir par où commencer les recherches pour le localiser en vue de le sauver.

Sur le terrain, le chercheur doit être en mesure de développer les astuces nécessaires pour réduire au minimum les risques pour lui, ses interviewés et ses collaborateurs. Tout ceci doit commencer à partir de la présentation de sa recherche. Cette étape est la plus importante, car elle conditionne la suite, c'est-à-dire la mise en confiance des acteurs, la facilité à mener les interviews à venir, etc. Autrement dit, si cette étape est mal gérée, elle

risque de sceller la fin de la recherche, avec comme conséquence une possible mise en danger du chercheur et de tous ceux qui lui sont proches. À travers un incident vécu, j'explique comment cette étape de présentation est cruciale dans une recherche sur des sujets sensibles en contexte violent.

4. Sur le terrain : se présenter et présenter son sujet de recherche

Dans des environnements conflictuels et incertains, la manière de se présenter et de présenter le sujet sensible sur lequel on travaille peut constituer le premier obstacle. Les personnes-ressources qu'on rencontre sont capables d'interpréter, dès la première phrase, en quoi consiste notre recherche, de refuser de continuer l'entrevue et, pour les plus sévères, d'en profiter pour sermonner le chercheur. Paysans ou élites peuvent transformer le sens du sujet qui leur est présenté et « indexer » automatiquement le chercheur. Ceci apparaît souvent dans un environnement où certains sujets font objet d'une certaine censure sociale (par exemple, génocide, implication des élites locales dans le financement des milices). Norman (2009) parle de « multiples vérités » qui peuvent causer ce que j'appellerais « l'intolérance des vérités » ou le « choc et contre-choc des vérités » au cours de la présentation du sujet, et mettre en péril toute la recherche. J'ai vécu cette situation en 2009.

J'étais au début d'une recherche-action participative sur les conflits fonciers et inter-ethniques dans le territoire de Kalehe (nord du Sud-Kivu) pour le compte de l'organisation Action pour la Paix et la Concorde (APC). J'étais avec un collègue et on devait rencontrer séparément les groupes ethniques pour les premiers entretiens. Dans un *focus group* avec des acteurs de l'ethnie Hutu à Nyabibwe, j'ai pris la parole et commencé à expliquer le projet et la manière dont nous comptons mener les recherches. Mon collègue a renchéri pour expliquer les résultats attendus de cette recherche. Juste avant que mon collègue finisse de présenter sa partie, des bouts de papiers circulaient déjà dans la maison où nous tenions la réunion. Le climat avait changé. Des questions se suivaient et toutes visaient à nous mettre en cause ainsi que notre capacité à aborder ces genres de conflits. Nous avons paniqué. La porte était entrouverte et j'ai discrètement fait un *message téléphonique* au chauffeur pour qu'il amène le véhicule là où nous étions (question de sécurité). Les participants nous demandèrent de présenter les documents de notre organisation et nos cartes de service. Ils voulurent aussi savoir si nous travaillions pour le compte du gouvernement, et certains d'entre eux se mirent à dire que nous avions des agendas cachés. Ce fut un des moments les plus pénibles de ma vie de chercheur.

Une leçon importante dans pareilles circonstances est de ne pas céder à la panique. Mon collègue et moi prenions la parole et répondions à ces questions très clairement et surtout très diplomatiquement. Nous parlions aussi de nos limites, mais nous assurons que, comme organisation non gouvernementale, nous voulions d'abord comprendre les problèmes et que les actions devraient ressortir des recommandations des populations concernées. Ce jour-là, nous avons pris trois quarts d'heure pour nous expliquer. J'avais demandé une pause et demandé à l'un des interviewés de nous chercher à boire (du sucré pour tout le monde) avant de poursuivre l'entretien. C'était en même temps le moment d'informer notre hiérarchie du problème que nous avons rencontré, mais aussi d'affiner nos stratégies quant aux questions à poser dans ce *focus group*, du moins s'il était disposé à continuer à nous écouter.

Partant de cette expérience, je me suis rendu compte que, dans certaines circonstances, le fait d'être en équipe rassure, remonte le moral et permet de tempérer certaines situations. Bien plus, dans de telles circonstances, il est nécessaire de créer des moments de réflexion et d'ajustement de ses stratégies. Par exemple, même si nous avons pu étoffer nos arguments pour rassurer le groupe, le fait d'avoir créé un moment de pause, le partage d'une petite boisson a pu dénouer la crise et nous a permis de reprendre la séance. Il y a plusieurs astuces auxquelles on peut recourir ; par exemple, demander où sont les toilettes et s'excuser d'y aller. Une fois là, en profiter pour téléphoner à son « point focal sécurité » ou à ses proches et mûrir de nouvelles idées ou de nouvelles stratégies pour la suite du débat. Du retour des toilettes, on peut par exemple poser la question : ai-je raté quelque chose ? Où est-ce qu'on en était déjà ? Et partant, rebondir sur ce qui est dit pour faire une petite synthèse rassurante, avec plus de confiance.

L'attitude des interviewés doit être prise comme « normale » dans une circonstance pareille. Souvent, ceux-ci ne le font pas nécessairement pour bloquer la recherche, mais pour se protéger, pour savoir à qui ils ont affaire avant de pouvoir se confier. Le chercheur doit alors être transparent et s'assurer de « mettre les interviewés en confiance » (Ansoms, 2012) pour espérer la coopération de ces derniers. À côté de la mise en confiance, certains sujets sensibles demandent une présentation ajustée. Le chercheur doit affiner sa stratégie en présentant son sujet sous forme d'un « sujet-écran ». Il s'agit d'un sujet plus positif, cachant le véritable sujet « sensible », mais permettant de récolter quelques informations d'ordre général. Par exemple, au lieu de parler « d'accaparement de terres par les élites locales à Kalehe », qui frise déjà un jugement et une péjoration, je parle dans mes recherches actuelles de « contribution des élites au développement local à Kalehe ». Petit à petit, j'introduis des thèmes plus pointus sur les conflits liés à l'accaparement de terres par les élites en veillant à ce que les gens comprennent que c'est très logique d'aborder

cette question-là si on veut parler du développement local. Il revient donc au chercheur d'être inventif et attentif pour savoir à quel moment et comment injecter quelques questions plus précises en rapport avec son véritable sujet.

Cette étape appelle aussi une dimension importante liée à la responsabilité du chercheur. En effet, si, au début de la recherche, on s'est mal présenté, on a donné de fausses informations, le risque est que cela nous poursuive quelques étapes plus tard au cours de la recherche ou après celle-ci. Brown (2009) montre que le chercheur est lui-même objet de recherche pour les acteurs locaux. : « Une variété d'individus sont constamment en train de rassembler différents types d'information sur nous » (Brown, 2009, p. 213). Si, au cours de leur recherche sur le chercheur, ils arrivent à découvrir qu'il leur a menti dans sa présentation ou qu'il leur a donné une fausse identité, le chercheur peut particulièrement se retrouver en danger. Dans un tel contexte, un chercheur *outsider* serait par exemple interdit de retourner sur le terrain (cas de Susan Thomson et Filip Reyntjens), parfois emprisonné, mais pas nécessairement tué. Un chercheur *insider* peut encore subir pire, même longtemps après, avec de possibles représailles sur sa famille. Au-delà du fait d'être emprisonné ou torturé, sa réputation locale dans sa propre société peut être entachée, ses bourreaux cherchant à donner d'autres formes d'explication de sa recherche. Je me rappelle qu'en 2009, alors que nous travaillions sur les conflits fonciers et la cohabitation entre les communautés ethniques au Sud-Kivu, certains acteurs locaux autochtones disaient que nous avions eu du financement pour légitimer la possession des terres par les étrangers au Kivu. Certains disaient que notre travail était suspect et pro-rwandais. C'est petit à petit qu'ils purent se rendre compte du caractère neutre de notre démarche et de son utilité dans la transformation des conflits, cela à travers une longue étape de mise en confiance.

Sluka (2009, p. 283) note qu'il est « très crucial que les chercheurs fassent tout pour contrer ces fausses définitions dont ils sont sujets par le public et d'éviter d'être faussement compris ou interprétés ». Dans un contexte politique où règnent des clivages identitaires, comme au Kivu dont j'ai parlé, il est possible que la carrière du chercheur local soit affectée et même que ce dernier fasse, à tout moment, l'objet d'un attentat à sa vie. Ceci dit, le chercheur qu'il soit *insider* ou *outsider*, devrait pouvoir analyser son rapport avec le milieu à court, moyen et long termes, sans en oublier l'impact sur ses collaborateurs. Même s'il est nécessaire de trouver de bonnes manières de se présenter et présenter son sujet, il faut se laisser une marge de liberté et surtout reconnaître que nous sommes nous-mêmes objets de recherche de la part des autres. Enfin, en fonction des types d'acteurs, il convient d'adopter le langage qu'ils comprennent. Les autorités qui valident les ordres de mission, les groupes de travail sur le terrain, les milices ou les soldats réguliers, les pay-

sans ou les élites ne répondent pas souvent à la même rationalité. La présentation du chercheur doit en tenir compte. Si cette vigilance est requise dans la présentation, il en va encore davantage pendant la rédaction et la diffusion des résultats de la recherche.

5. Pendant ou après : bien réfléchir à la stratégie de publication et de diffusion des recherches

Faut-il diffuser les résultats ou pas ? Quand faut-il le faire, pourquoi et pour qui ? Une recherche, quelle qu'elle soit, sert à informer, à instruire et produire des connaissances pour la science afin que celles-ci puissent éclairer et édifier ceux et celles qui y ont accès. Ceci dit, à quoi sert une étude qui ne peut être publiée et donc mise à la portée de tous pour un usage utile ? Pourquoi dépenser autant de temps, de moyens et d'énergie pour une recherche dont l'utilité finale serait la « diplomation » du chercheur ou sa mise au tiroir, et non le service que la recherche rend à la société ? D'autres questions peuvent s'ajouter à celles-ci et le sentiment de la plupart des gens face à ces questions est probablement qu'en effet, pareille recherche n'en vaut pas la peine. Tout en restant réservé sur cette hypothèse évidente, je voudrais d'abord souligner qu'on n'est pas obligé de publier chaque recherche. C'est pourquoi, il y a des rapports de recherche classés confidentiels, d'autres dont la publication est conditionnée (par exemple, par la fin du mandat d'un président ou d'un régime dictatorial), et celles pour lesquelles l'accès est soit restreint (mot de passe, inscription, paiement) ou simplement impossible. Tant que la recherche représente un danger pour l'auteur, les siens ou ses sources d'information, il ne sert à rien de mettre la vie des gens en danger au nom de « la vérité » et du souci d'informer.

Dans un brillant article, Sriram (2009, p 57) montre que

les activités post-recherches peuvent violer les règles éthiques et mettre le chercheur ou certains de ses interlocuteurs en danger et surtout dans le cadre du partage des *drafts* de documents avec les collaborateurs scientifiques.

Les documents de recherche de terrain exigent toujours du chercheur une bonne retouche pour rendre anonymes les interviewés et rendre l'analyse concordante. Dans des environnements marqués par des conflits et pour des sujets sensibles, certaines informations peuvent non seulement bloquer la possibilité pour le chercheur de continuer sa recherche, mais aussi mettre la vie des interlocuteurs en danger. Sriram (2009) raconte comment un de ses interlocuteurs, le plus important dans le cadre de sa recherche au Sri Lanka en 1999, fut assassiné par le *Liberation Tigers of Tamil Ealan* (LTTE), un groupe armé radical engagé dans un processus de réforme constitutionnelle avec le gouvernement. La recherche portait sur ce groupe armé et Dr Tiruchelvam (principal

interlocuteur du chercheur) était un parlementaire et un acteur actif dans le processus de paix à cette époque. Il n'avait pas fini de lire le dernier *draft* du chercheur en vue d'envoyer ses derniers commentaires qu'il fut tué dans un attentat-suicide (pratique courante du LTTE à cette époque). Reyntjens (2009) raconte les défis éthiques qu'il a rencontrés pendant son séjour de recherche-action au Rwanda. À cause de ses positions et de ses publications autour du régime en place et sur des questions jugées sensibles dans ce pays, il aurait été « indexé » au point d'être frappé d'interdiction de séjour dans ce pays. La prudence doit aussi caractériser le chercheur pendant cette étape post-terrain. L'étape doit tenir compte des conséquences qui peuvent découler d'un mauvais partage de documents, d'une « publication en ligne prématurée ».

En tant que scientifiques travaillant dans des contextes difficiles, nous devons éviter de nous presser de publier nos résultats sur des sujets sensibles, faire attention au partage excessif de nos documents en pensant aux risques que cela peut comporter. À travers ces exemples, il est important de retenir que des personnes et lecteurs politiquement motivés et mal intentionnés peuvent mal interpréter (parfois même délibérément) nos écrits, notre style, nos citations ou nos analyses et s'en servir pour nous nuire. Pour le chercheur local, pour qui la menace est permanente compte tenu du rapport qu'il entretient avec le milieu et les acteurs, la prudence devrait être maximale. Il est vrai que le partage de documents et d'informations entre pairs fait partie de la culture de la recherche par le fait que ceci permet de recevoir des commentaires susceptibles d'enrichir l'analyse, mais il faut rester strict et vigilant avant de passer à cet exercice. Ceci est d'autant plus vrai dans la publication finale, surtout pour les chercheurs ou les interlocuteurs pour lesquels la menace peut s'avérer pérenne.

Alors que les interviewés dans toutes les situations, comme des êtres humains, méritent la protection requise par les standards éthiques, les individus travaillant et vivant dans des situations de conflits armés, de répression étatique et de graves violations des droits humains sont clairement en situation de risque plus particulière. C'est très important surtout si ces individus ne sont pas des outsiders mais des gens qui appartiennent à la société en étude et donc obligés de rester dans la région en tant qu'acteur politique, social, chercheur ou autre (Sriram, 2009, p. 58).

Un des dilemmes éthiques liés à la publication se pose lorsqu'on mène des recherches sur des individus qui ont un statut ambivalent dans la société, ceux qui sont à la fois charismatiques et bourreaux. Ce fut le cas lors d'une recherche en équipe que nous menions dans un village de Kalehe que je nommerai Kapapa. Un des leaders de ce village, que je nommerai Jeff, avait fait l'objet de notre étude précédente au sujet des conflits miniers où des affrontements entre deux coopératives menèrent à des pertes en vies humaines. Nos

deux premières rencontres avec lui avaient conduit à la publication d'un article sur le conflit en question et nos analyses remettaient en cause sa lecture des choses. Notre analyse était très critique à l'égard de sa position dans le conflit, des liens qu'il entretenait avec des militaires et milices ainsi que de son rapport avec un pays voisin. L'article montrait notamment que, comme d'autres élites locales, Jeff utilisait son pouvoir, ses moyens économiques et ses accointances avec ce pays voisin pour instrumentaliser les conflits et marginaliser ses protagonistes.

Il faut avouer que Jeff avait toujours été d'un grand respect et d'un accueil exceptionnel à notre égard. Il nous écoutait, nous servait à boire, nous accordait tout le temps qu'il fallait pour les échanges. Dans son propre village, le discours des acteurs à son sujet était plutôt positif. Plusieurs personnes de Kapapa reconnaissaient le rôle personnel de Jeff dans la naissance et l'expansion de leur cité. Les gens le décrivaient comme un homme plein d'initiatives, très créatif et protecteur, comme on peut le lire dans cet entretien : « il (Jeff) accueillait tout le monde. On pouvait obtenir la parcelle à crédit et payer plus tard. Certains payaient même en tranches, d'après leurs possibilités »¹. Même ceux qui travaillaient dans ses plantations, surtout les femmes, nous disaient que ses exigences pour l'accès à la terre et les conditions de travail étaient meilleures par rapport aux autres patrons détenteurs de plantations. Par exemple, on pouvait louer jusqu'à un hectare (en contraste d'un quart d'hectare seulement ailleurs), la convention exigeant qu'on fasse par semaine une journée de travail dans sa plantation (*salongo*) tandis qu'ailleurs on devait faire un peu plus ; avec lui, on pouvait payer en tranches la valeur de la location tandis que, dans les autres plantations, on payait au comptant, etc. Toutefois, quelques acteurs locaux étaient plus critiques et disaient que certaines personnes avaient peur de dire la vérité sur ce qu'ils reprochaient à Jeff, craignant des représailles et la mise à mal de leurs intérêts, y compris un possible renvoi.

Par ailleurs, plus on s'éloignait de Kapapa, plus les gens se montraient ouverts, mais très critiques à l'égard de Jeff qu'ils accusaient d'être à la solde du pays voisin, dictateur et égoïste. Pour nous chercheurs, toutes les déclarations, d'où qu'elles viennent et quelles qu'elles soient (Fujii parle des *meta data* en incluant des données qu'on peut tirer des gestes, des rumeurs, etc.), restent importantes pour affiner nos analyses des conflits et des acteurs. C'est justement ce que nous avons fait. Ainsi, alors que nous nous entretenions avec Jeff au sujet de l'accès à la terre dans les plantations, il nous posa quelques questions embarrassantes à la fin de l'entretien : « Qu'est-ce que je gagne dans tout ça ? En plus,

¹ *Focus group* avec des paysans sans terre (Kapapa, novembre 2012).

vous dites que vous faites des recherches, quel sera son impact sur le développement du milieu ? Je n'ai jamais vu la publication ressortie de nos premiers échanges, est-ce que j'aurai une copie ?² ».

À vrai dire, nous étions bouleversés et éthiquement touchés par ces questions. Nous nous sentions plus ou moins coupables étant donné nos rapports avec Jeff, les bons et mauvais témoignages à son égard et la nécessité d'une rigueur scientifique. Nous nous sommes réservés de dire que nous allions lui donner l'article issu de nos premiers échanges, car nous savions qu'en le lui donnant, nous scellions le non-retour chez lui et, donc, la fin de notre recherche à Kapapa. Nous lui avons dit que c'était juste une étape préparatoire et que nos résultats attendraient la fin de nos thèses de doctorat. Par contre, nous l'avons rassuré sur le fait que nos travaux de recherche aidaient les décideurs et les praticiens à repenser leurs programmes et projet de développement en se basant sur nos critiques et recommandations. Finalement, nous avons décidé de ne pas mettre trop vite notre article en ligne. Même si nous sommes convaincus que ce n'est pas suffisant et que nous avons une certaine redevance envers Jeff ainsi qu'envers d'autres acteurs, ceci nous permet de temporiser avant de définir d'autres stratégies pour partager nos résultats avec nos interlocuteurs jugés potentiellement dangereux.

Cette partie du travail n'avait pas pour objectif de remettre en cause la publication des résultats, bien que ces derniers soient sensibles ou susceptibles de nuire. Publier reste un des canaux à travers lesquels tous les chercheurs communiquent, et les priver de ce canal étouffe la science, réduit l'importance et la portée de leurs résultats et prive les scientifiques d'un ingrédient essentiel. J'essaie de montrer qu'il faut tenir compte du principe de *do no harm* également en veillant à éviter des publications prématurées, des échanges peu ou pas professionnels de documents non encore bien traités et qui n'en sont pas à l'étape d'être partagés. Il convient d'éviter des mises en ligne ou en blog prématurées, dans la mesure où la technologie actuelle va vite et peut compromettre le processus de recherche. Les jeunes chercheurs et ceux qui travaillent dans leur propre société se doivent de réfléchir au moment opportun de publier sur des sujets sensibles. Les jeunes chercheurs ont souvent du mal à concilier la nécessité de publier pour s'introduire dans le monde scientifique et celle du respect des règles éthiques. Il faut apprendre à s'y faire, c'est le prix à payer lorsqu'on travaille sur des questions difficiles et sensibles. Pour d'autres résultats, il est possible, une fois que ceux-ci ont été produits, de demander qu'ils fassent l'objet d'une gestion confidentielle pour une période déterminée avant d'être rendus publics. Il

² Entretien individuel avec Jeff, Kapapa, novembre 2012.

vaut mieux priver les scientifiques d'une information que de la donner et d'occasionner ainsi plus de mal que de bien.

6. Conclusion

Cet exposé résume les défis auxquels j'ai fait face, seul ou en équipe, pendant mes recherches sur le terrain. Il me permet de dire que le chercheur doit savoir que rien ne peut remplacer ses capacités personnelles et son aptitude à comprendre et adapter ses stratégies dans des milieux difficiles. Bien qu'il soit possible de gérer des risques, il est plus que nécessaire de les prévenir au maximum en s'informant le plus possible sur le contexte, en faisant une analyse de risques préalable, en élaborant son plan de sécurité, en développant des astuces pour savoir se présenter, présenter sa recherche et la diffuser. La situation étant toujours imprévisible et volatile dans les zones à conflits, où les services de protection formels sont déliquescents ou quasi absents ou même brutaux, le chercheur doit apprendre à construire des réseaux locaux. Il ne s'agit pas de ce que J. P. Olivier de Sardan (1995) appelle « l'enclicage », mais plutôt d'une sorte de « souplesse » du chercheur à approcher tout type d'acteur politique, administratif, sécuritaire ou civil, qui peut lui être utile en cas de problème.

Partager un verre, apporter une bouteille de vin, payer une carte de communication à un acteur ou lui téléphoner pour demander de ses nouvelles, rendre visite à un chef local et apporter des cadeaux improvisés à ses enfants sont de petits gestes qui ont de la valeur. Certains chercheurs n'approuvent pas ces méthodes et restent esclaves des théories classiques qui ne comprennent pas que chaque terrain a ses réalités et que ces dernières n'obéissent pas toujours à la théorie. Pouvoir faire appel à des gens qui peuvent vous parler de l'évolution du contexte, vous révéler certains secrets et vous protéger en cas de besoin, est une capacité que le chercheur travaillant dans des environnements difficiles doit développer. Construire et entretenir un réseau a un prix, et il faut savoir s'y faire. Sinon, il faut choisir de travailler sur les zones où l'État et ses services fonctionnent et où les droits humains font partie des priorités nationales.

Au-delà de la construction des réseaux, nous avons montré l'importance d'un travail préventif en amont, notamment à partir de l'élaboration d'un plan de sécurité. Il est essentiel d'en dresser un, étant donné l'imprévisibilité des problèmes sur terrain. Mais le chercheur reste le seul responsable des décisions et des solutions, étant la personne capable d'évaluer leur gravité. Par ailleurs, la publication des recherches doit respecter les consignes éthiques. Rester prudent dans le partage des *drafts* et ne publier que quand il le faut doit être l'un des objectifs du chercheur.

Enfin, si les menaces restent grandes pour tout chercheur, elles le sont encore plus pour des chercheurs travaillant dans leurs propres milieux de vie, où ils doivent habiter, prester, et où leurs familles vivent. Par conséquent, tout le processus de recherche doit être conduit de façon à leur laisser une marge de liberté qui leur épargne les menaces. Ils doivent surtout penser à ce que la recherche peut causer à court, moyen ou long termes à leur famille, la menace pouvant aller jusqu'à la mort physique. Garder les principes éthiques et éviter de nuire sous une quelconque forme doit faire partie de la culture du chercheur, sachant que lui et ses interlocuteurs sont plus importants que la recherche.

Références bibliographiques

- Adenaike C.K., 1996, Life during Research, in C.K. Adenaike & J. Vansina (Eds.), *In Pursuit of History: Fieldwork in Africa*, Portsmouth, Heinemann.
- Ansoms A., 2012, The Story behind the Findings: Ethical and Emotional Challenges of Field Research, in *Difficult Environments*, published in online reader on Field Research and Ethics of the Field Research and Ethics website of the Program on States and Security, www.statesandsecurity.org.
- Beaud S. & Weber F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser les données ethnographiques*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Borgatti S.P. & Halgin D.S., 2011, On Network Theory, *Organization Science*, 22(5), 1168-1181.
- Bourdieu P. & Wacquant L., 1992, *An Invitation to Reflexive Sociology*, Chicago (IL), University of Chicago Press.
- Brown S. (2009), Dilemma of Self-Representation and Conduct in the Field, in C.L. Sriram, J.C. King, J. Mertus, O. Martín-Ortega & J. Herman,(Eds.), *Surviving Field Research: Working in Violent and Difficult Situations* (pp.213-226), New York/London, Routledge.
- Chatzifotiou S., 2000, Conducting Qualitative Research on Wife Abuse: Dealing with the Issue of Anxiety, *Sociological research online*, 5(2).
[En ligne] <http://www.socresonline.org.uk/5/2/chatzifotiou.html>
- Davidson J., 2004, Dilemmas in Research: Issues of Vulnerability and Disempowerment for the Social Worker/rResearcher, *Journal of Social Work Practice*, 18(3), 379-393.

- Duschesne S. & Haegel F., 2008, *L'enquête et ses méthodes, l'entretien collectif*, Paris, Armand Colin.
- Eisenhardt K.M. & Schoonhoven C.B., 1996, Resource-Based View of Strategic Alliance Formation: Strategic and Social Effects in Entrepreneurial Firms, *Organization Science*, 7(2), 136-150.
- Fujii L.A., 2008, *Ethical Challenges of Micro-Level Fieldwork*, Paper presented at the annual meeting of the African Studies Association, Chicago (IL).
- Granovetter M., 1985, Economic Action and Social Structure. The Problem of Embeddedness, *American Journal of Sociology*, 91, 481-510.
- Gauntlett, D., 2011, *Making is Connecting: The Social Meaning of Creativity, from DIY and Knitting to YouTube and web 2.0*, Cambridge (UK), Polity Press.
- Grawitz M., 2000, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Daloz [11^e éd.).
- Henry F. et al., 1966, The Role of the Fieldworker in an Explosive Political Situation, *Current Anthropology*, 7(5), 552-559.
- Jipson A.J. & Litton C., 2000, Body, Career and Community: The Implications of Researching Dangerous Groups, in G. LeeTrewick & S. Linkogle (Eds.), *Danger in the Field Work. Risks and Ethics in Social Science* (pp. 147-167), Routledge, London/New York, Routledge.
- Kapferrer B., 1973, Social Network and Conjugal Role in Urban Zambia: towards a Reformulation of the Bott Hypothesis, in J. Boissevain & C. Mitchell (Eds.), *Network Analysis: Studies in Human Interaction* (pp. 83-110), The Hague, Mouton.
- Martin-Ortega O. & Herman J., 2009, There and Back: Surviving Research in Violent and Difficult Situations, in C.L. Sriram, J.C. King, J. Mertus, O. Martín-Ortega & J. Herman, (Eds.), *Surviving Field Research: Working in Violent and Difficult Situations*, New York/London, Routledge.
- McCurdy S., 1996, Learning the Dance, Initiating Relationships, in C.K. Adenaike & J. Vansina (Eds.), *In Pursuit of History: Fieldwork in Africa* (pp. 41-56), Portsmouth, Heinemann.
- Meyer S.D., 2007, *From Horror Story to Manageable Risk: Formulating Safety Strategies for Peace Researchers*, Thesis for Master Degree Programme in Peace and Conflict Transformation, Center for Peace Studies, Faculty of Social Science, University of Tromsø, Norway.

- Mitchell C., 1973, Network, Norms and Institutions, in J. Boissevain & C. Mitchell (Eds.), *Network Analysis: Studies in Human Interaction* (pp. 15-35), The Hague, Mouton.
- Norman K. D., 2009, *The Research Act: A Theoretical Introduction to Sociological Methods*, New Brunswick (USA)/London (UK), Aldine Transaction Publishing [First paperback printing 2009. 1st ed. 1970].
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, La politique du terrain, *Enquête*, 1 – *Les terrains de l'enquête*, 71-109. [En ligne] <http://enquete.revues.org/document263.html>
- Owen-Smith J. & Powell W., 2004, Knowledge Networks as Channels and Conduits: The Effects of Spillovers in the Boston Biotechnology Community, *Organization Science*, 15(1), 5-21.
- Powell W., Koput K. & Smith-Doerr L, 1996, Interorganization Collaboration and the Locus of Innovation: Networks of Learning in Biotechnology, *Administrative Science Quarterly*, 41, 116-145.
- Quivy R., & Van Campenhoudt L., 2011, *Manuel de recherches en sciences sociales*, Paris, Dunod [4^e éd.].
- Reyntjens F., 2009, *Les risques du métier. Trois décennies comme chercheur-acteur au Rwanda et au Burundi*, Paris, L'Harmattan.
- Sanford V., 2006, Excavations of the Heart. Reflections on Truth, Memory and Structures of Understanding, in V. Sanford & A. Angel-Ajani (dir), *Engaged Observer. Anthropology, Advocacy and Activism* (pp. 19-41), New Jersey, Rutgers University Press.
- Sangarasivan Y., 2001, Researcher, Informant, "Assassin," Me. *Geographical Review*, 91(1-2 – *Doing Fieldwork*), 95-104.
- Sluka J.A., 1995, Reflections on Managing Danger in Fieldwork: Dangerous Anthropology in Belfast, in C. Nordstrom & A. Robben (Eds.), *Fieldwork under Fire* (pp. 276-294), Berkeley, University of California Press.
- Sluka J.A., 2009, The Contribution of Anthropoloy to Critical Terrorism Studies, in R. Jackson, J. Gunning & M. Breen Smyth (Eds.), *Critical Terrorism Studies: A New Research Agenda* (chap. 8), Abingdom, Routledge.
- Sriram L., 2009, Maintenance of Standards of Protection during Writeup and Publication, in C.L. Sriram, J.C. King, J. Mertus, O. Martin-Ortega & J. Herman (Eds.), *Surviving*

- Field Research: Working in Violent and Difficult Situations*, New York/London, Routledge.
- Sriram L., King J.C., Mertus J., Martín-Ortega O. & Herman J. (Eds.) (2009), *Surviving Field Research: Working in Violent and Difficult Situations*, New York/London, Routledge.
- Thomson S., 2009, “That is not what we authorized you to do...”: Access and Government Interference in Highly Politicized Research Environments, in C.L. Sriram, J.C. King, J. Mertus, O. Martín-Ortega & J. Herman,(Eds.), *Surviving Field Research: Working in Violent and Difficult Situations*, New York/London, Routledge.
- Thomson S., 2013, *Whispering Truth to Power: Everyday Resistance to Reconciliation in Postgenocide Rwanda*, University of Wisconsin Press.
- Thomson S., Ansoms A. & Murison J. (Eds.), 2013, *Emotional and Ethical Challenges for Field Research in Africa – The Story behind the Findings*, London, Palgrave.
- Uzzi B., 1996, The sources and consequences of embeddedness for the economic performance of organizations: The network effect, *American Sociological Review*,. 61(4) 674-698.